

mais encore elle entraîne souvent la mort de la mère qui a eu la coupable pensée de prendre cette plante. On comprend sans peine que l'irritation toxique déterminée par cette herbe funeste, se joignant aux accidents d'un état puerpéral provoqué, la mère doit courir de grands dangers. Lorsqu'on est appelé pour combattre cet empoisonnement, après avoir employé les évacuants qui ont pour but de débarrasser l'appareil digestif du poison, on aura recours à d'abondantes boissons émoullientes et tempérantes, et l'on prescrira des bains tièdes et des opiacées à dose modérée.

RUE (*Ruta*, L. J.). — Ce sont des végétaux herbacés ou sous-frutescents, de la famille des rutacées, à feuilles alternes et pinnées; calice plan, à quatre divisions aiguës; corolle à quatre ou cinq pétales concaves; huit ou dix étamines; ovaire à quatre ou cinq côtes rugueuses; style et stigmate simples; capsule à quatre ou cinq loges polyspermes.

RUE ODORANTE (*Ruta graveolens*, L.). — C'est un arbuste de trois à quatre pieds de haut, ayant des feuilles éparses, composées, glauques; folioles cunéiformes, un peu épaisses et charnues; les fleurs jaunes à pétales entiers ou dentés. La rue croît dans les lieux secs du midi de la France; elle est cultivée dans les jardins.

Les *feuilles de rue* sont particulièrement employées; mais toute la plante jouit de propriétés semblables. Elles contiennent: huile essentielle, — chlorophylle, — albumine, — extractif, — gomme, — amidon, — inuline.

L'*huile essentielle* de la rue est d'un jaune verdâtre; elle a une odeur forte particulière; par le froid elle dépose des cristaux réguliers; elle est plus soluble dans l'eau que les huiles essentielles ordinaires. Elle est composée d'un carbure d'hydrogène et d'une essence oxygénée de la famille des aldéhydes; elle est considérée comme le principe actif de la rue. On l'administre, à la dose de 2 à 10 gouttes, sur du sucre ou dans une potion appropriée.

L'*extractif* de la rue paraît aussi devoir contribuer aux propriétés de cette plante; car on a remarqué que l'extractif aqueux de rue jouissait d'une âcreté, et pouvait causer une inflammation des intestins.

La rue est une plante fort active et qui demande beaucoup de prudence dans son administration: c'est un stimulant général très-énergique, qui paraît exercer une influence particulière sur l'utérus, ce qui l'a fait ranger parmi les emménagogues. Elle est quelquefois usitée dans les cas d'aménorrhées produites par l'atonie de l'utérus, dans la chlorose, l'hystérie. Elle jouit de propriétés vermifuges; mais c'est un médicament assez dangereux et qui est peu employé aujourd'hui.

En Orient, on emploie comme collyre de l'eau saturée d'essence de rue ou de petits cataplasmes de feuilles de rue.

La rue, suivant M. Beau, est pour l'utérus ce que la digitale est pour le cœur, la noix vomique ou la strychnine pour le système cérébro-spinal, la cantharide pour la vessie, la belladone pour le système musculaire, etc. Comme le seigle ergoté, comme la sabbine, la rue exerce, dit-il, une action spéciale sur l'utérus; seulement cette action est plus évidente ici pour la rue et pour la sabbine que pour le seigle ergoté. Là où ce dernier fait défaut, les autres réussissent, et, dans le cas surtout où l'indication est précise et la nécessité d'agir pressante, au lieu d'essayer l'action incertaine du seigle ergoté, M. Beau associe la rue et la sabbine de la manière suivante: Poudre de rue, 5 centigram.; poudre de sabbine, 5 centigram.; sirop, q. s. F. s. a. une pilule. A prendre une le matin et une le soir. Ce moyen est très-efficace contre la métrorrhagie.

La *poudre* de rue est quelquefois usitée pour déterger les vieux ulcères. On emploie la rue en infusion, à la dose de 2 gram. pour 500 gram. d'eau; pour l'intérieur, 5 gram. pour lavement excitant, et 20 gram. ou 50 gram. pour fumigations ou lotions excitantes. — *Huile de rue*: rue sèche, 1 p.; huile, 2 p. F. s. a. — *Onguent de rue*: feuilles fraîches de rue, d'absinthe, de menthe, aa. 1 p.; axonge, 8 p. F. s. a.

Le *Peganum harmala*, de la famille des rutacées, est une plante narcotique.

SABINE. — On emploie les feuilles et les rameaux du *Juniperus sabina*, L., de la famille des conifères, arbrisseau qui croît dans le midi de la France, qui a des feuilles petites, squamiformes, opposées, imbriquées sur la tige; fleurs dioïques, en chatons; fruits, baies pisiformes, noirâtres, contenant deux petits noyaux. Toute la plante a une odeur forte et une saveur âcre et amère, elle contient beaucoup de résine et d'essence; elle est très-âcre, et peut produire l'inflammation de la peau; à l'intérieur, elle peut empoisonner en déterminant une vive inflammation de l'estomac; à une dose ménagée, c'est un excitant énergique qui a une action spéciale sur l'utérus. On l'employait dans la chlorose, l'hystérie, et pour provoquer l'apparition des règles retardées par l'atonie; mais c'est un remède presque abandonné.

Aran a publié plusieurs faits qui témoignent de l'efficacité de la sabbine employée dans les métrorrhagies qui se produisent hors de la grossesse; il la prescrit sous la forme de poudre à la dose de 1 gram. ou de 1 gramme et demi dans les vingt-quatre heures.

ESSENCE. — 2 à 10 gouttes dans une potion.

POUDRE. — Employée à la dose de 50 centigrammes à 2 grammes, en 3 prises par jour.

INFUSION. — 4 à 5 grammes pour 1 litre d'eau.

TEINTURE DE SABINE. — Feuille de sabbine, 1; alcool à 80 degrés, 5. Dose: 4 grammes dans une potion.

BOUCHARDAT. — Mat. méd., 5^e édit.

I. — 14